

Modernisation de l'hôpital Edouard Herriot Les Urgences déménagent provisoirement pour construire l'avenir

A compter du mardi 6 juillet au soir, les patients nécessitant des soins urgents médicaux somatiques et/ou psychiatriques seront invités à se présenter au pavillon G de l'hôpital Edouard Herriot et non plus au pavillon N.

Un déménagement provisoire de 18 mois qui permettra au pavillon N d'être entièrement modernisé avant d'accueillir définitivement l'ensemble des services d'accueil des urgences chirurgicales et médicales (pavillons A et G). Une opération tiroir qui permet l'amélioration et la sécurisation des prises en charge, de la qualité des soins, de l'accueil des patients et des conditions d'exercice des professionnels. Cette réorganisation constitue le dernier volet de la phase 1 du projet de modernisation de l'hôpital Edouard Herriot lancé en 2013, qui comprenait également le regroupement de l'imagerie au pavillon B et le regroupement du plateau technique (blocs opératoires et lits de soins critiques) de l'hôpital au sein du nouveau pavillon H.



Vue d'architecte de la future entrée du pavillon N

2021 - 2023

UN TEST GRANDEUR NATURE DE LA FUTURE ORGANISATION

C'est une phase transitoire qui débute aujourd'hui. A l'issue du déménagement et jusqu'en mars 2023 environ, les urgences de l'hôpital Edouard Herriot seront organisées comme suit :

- Accueil des urgences chirurgicales traumatiques : Pavillon A
- Accueil des urgences médicales somatiques et psychiatriques : Pavillon G
- Hospitalisations post-urgence : Pavillon M



Pour cette étape transitoire, tout a été mis en œuvre pour que les améliorations souhaitées dans la future organisation des urgences au pavillon N rénové puissent profiter aux patients dès l'installation au pavillon G. Situé à quelques mètres de l'hospitalisation d'urgence (pavillon M), de l'imagerie (sous-sol du pavillon G et pavillon B) et des blocs opératoires et de la réanimation (pavillon H), **le pavillon G permet en effet de maintenir un haut niveau de prise en charge tout en offrant aux patients et aux professionnels des conditions d'accueil et de travail optimisées.**

- ↳ Un environnement d'accueil et de travail entièrement rénové et des conditions hôtelières nettement améliorées ;
- ↳ Un circuit patient entièrement repensé sur le principe d'une marche en avant pour plus de simplicité et de sécurité ;
- ↳ La mise en place de 3 filières distinctes (allongée, ambulatoire et psychiatrique) pour orienter au mieux les patients en fonction de leur besoin de santé ;
- ↳ Une proximité avec l'imagerie d'urgence située au sous-sol du pavillon G, au pavillon H (relié par une galerie souterraine), au pavillon B et avec le pavillon M, dédié à l'hospitalisation ;
- ↳ Un espace sécurisé avec la présence d'un agent de sécurité 24h/24 ;

CONTACT PRESSE

Laure BELLEGOU – 04 72 40 74 48 – laure.bellegou@chu-lyon.fr

2023

LE NOUVEAU VISAGE DES URGENCES

Le projet de modernisation des urgences de l'hôpital concerne deux bâtiments :

- Le pavillon M, dont la rénovation s'est achevée en décembre 2020 et qui accueille depuis cette date les différentes unités d'hospitalisation d'urgence : UHCD (unité d'hospitalisation de courte durée), UPU (unité post-urgence) et UPC (unité de psychiatrie de crise)¹.
- Le pavillon N, dont les travaux s'achèveront en 2023 et qui permettra de regrouper en un lieu unique l'accueil des urgences traumatiques, somatiques et psychiatriques.

A terme, le service d'accueil des urgences permettra d'accueillir plus de 80 000 passages par an. Pour répondre à la complexité du projet et à ses ambitions multiples, des **groupes de travail pluridisciplinaires** ont été créés et les réflexions souvent menées dans le cadre d'une **démarche dite « patient partenaire »**, c'est-à-dire en intégrant l'avis d'usagers (patients, familles...). Les améliorations apportées vont permettre de :

- Réduire les délais de prise en charge, au niveau de l'accueil et de l'hospitalisation d'urgence ;
- Optimiser la bonne orientation des patients et d'améliorer ainsi la pertinence des actes ;
- Eviter au maximum les passages aux urgences non justifiés, en lien avec la [mise en place d'un Service d'Accès aux Soins](#) (SAS) en février dernier.
- Identifier et prendre en compte les filières de patients avec une prise en charge adaptée ou spécifique (SOS mains, patients gériatriques, crises suicidaires...).
- Augmenter la sécurité des soins aux urgences et tout au long des prises en charge.

80 000

Passages/an prévus dans le futur pavillon N, dès 2023

↳ La gestion des flux au cœur de la nouvelle organisation

Aux urgences, les flux sont multiples : patients valides, patients couchés, accompagnants, ambulances, logistique, personnels, et occasionnellement police/gendarmerie. Les entrées et des sorties sont nombreuses. Afin d'optimiser les parcours, 3 filières distinctes seront mises en place sur le principe d'une « marche en avant » pour gagner en efficacité et simplifier les démarches :

- Une filière allongée
- Une filière ambulatoire (debout)
- Une filière psychiatrique individualisée dès l'accueil

Dès son arrivée aux urgences, le patient sera orienté selon son état vers la filière la plus adaptée.

La filière psychiatrique permettra notamment de prendre en charge dès le hall d'accueil le patient en état de détresse psychiatrique, avec la création d'une salle d'attente et d'un espace médical dédiés. Des boxes d'isolement et d'apaisement ont été prévus pour assurer la sécurité de ces patients pouvant représenter un danger pour eux-mêmes ou pour les autres.

En filière allongée, une zone de surveillance en brancard et d'attente couchée avant la sortie ou l'examen radiologique permettra d'éviter la présence de lits dans les couloirs.

¹ 20 lits d'UHCD, 31 lits d'UHU et 12 lits d'UPC

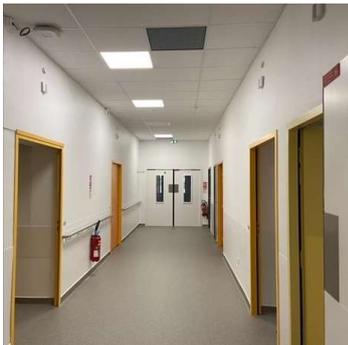
↳ L'imagerie d'urgence réorganisée et modernisée

Le nouveau pavillon N comprendra 2 salles d'imagerie conventionnelle d'urgence en complément du plateau d'imagerie du pavillon H, qui évoluera avec un IRM en sus du scanner dédié à l'urgence. Une réserve foncière sera également installée au sous-sol pour un scanner dédié à l'urgence.

↳ Une zone dédiée à un éventuel plan blanc et des locaux mieux adaptés aux crises sanitaires

Une zone de 200 m2 interne au pavillon incluant une salle de soin dédiée, permettra d'étendre les capacités d'accueil de patients cas d'afflux de victimes.

Les futurs locaux permettront aussi l'identification de circuits spécifiques infectieux/non infectieux pour mieux répondre aux crises épidémiques. Ils offriront un accès et un parcours pouvant être différenciés directement depuis l'extérieur, des espaces d'attente par secteur intégrant la problématique de la distanciation et l'agencement de boxes pour la téléconsultation.



↳ Des conditions d'accueil et de travail nettement améliorées

Au-delà du projet médical, l'accueil et la sécurité sont également au cœur du projet de modernisation des urgences.

Pour la rénovation du pavillon N, les efforts ont été portés sur l'isolation thermique et acoustique pour respecter la confidentialité des soins. D'importants achats de matériels hôteliers ont été réalisés pour offrir un meilleur confort aux patients en zone d'attente et de soins. La présence d'un agent de sécurité 24h/24 au rez-de-chaussée des urgences offre enfin une plus grande sérénité aux usagers comme aux professionnels de santé.



Le pavillon M d'hospitalisation a également été entièrement réhabilité et les chambres offrent désormais un confort hôtelier optimal. Pour améliorer les conditions de travail du personnel, une salle de conférence a été créée ainsi qu'une salle de détente par service.

LE BUDGET



LE CALENDRIER

Le projet de modernisation des urgences comprend 3 phases :

- **Phase 1 : 2019/2020**

Juillet 2019 - mai 2021 : réhabilitation complète des pavillons M et G

15 Décembre 2020 : réhabilitation du pavillon M.

Les unités post-urgences, UHCD (unité d'hospitalisation courte durée, UPU (unité de post-urgences) et UPC (unité psychiatrique de crise) sont transférées définitivement sur le Pavillon M.

- **Phase 2 : EN COURS**

6 juillet 2021 : transfert de l'accueil de N vers G pour une durée estimée à 18 mois.

2021-2023 : réhabilitation du pavillon N dans le but de regrouper les services d'accueil des urgences initialement réparties sur les pavillons A et N.

- **Phase 3 : 2023**

Mars 2023 : l'accueil urgences de l'hôpital Edouard Herriot situé temporairement sur le pavillon G réintégrera le pavillon N entièrement rénové, pour accueillir jusqu'à 80 000 passages annuels. Les urgences traumatologiques historiquement situées au sein du pavillon A seront également transférées sur le pavillon N.

CONTACT PRESSE

Laure BELLEGOU – 04 72 40 74 48 – laure.bellegou@chu-lyon.fr